

Depuis 2014, **le centre de formation**, enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) propose des actions en lien avec l'apprentissage de la langue française, la formation étant au cœur de nombreuses démarches d'insertion sociale et professionnelle de notre public FLE, souvent en demande de formations diplômantes.

En 2024, notre champ d'action s'est étendu à la Petite Enfance et au Droit des étrangers : nous intervenons auprès de partenaires désireux-euses de renforcer leurs compétences professionnelles et d'améliorer leurs pratiques.

Nos actions sont animées par des formateurs et formatrices professionnel·les. Structuré autour d'un dispositif qualitatif reconnu, QUALIOPI, le centre de formation est partie prenante de notre association : les valeurs de Contact et Promotion y trouvent toute leur place et y rayonnent.

En 2024, notre équipe était constituée de 13 personnes, dont 8 formateur·rices indépendant·es. Les coordinateur·rices du secteur FLE sont intervenu·es en tant que formateurs·rices ou comme examinatrice·s du DILF. Aline Rapp assure la responsabilité du centre de formation.

On ne peut que saluer la qualité du travail fourni par l'ensemble des membres de l'équipe ; il est la meilleure vitrine de notre offre, la rendant enrichissante et attractive. L'engagement quotidien est renforcé par un questionnement sur nos pratiques et sur notre catalogue pour les adapter aux besoins de nos stagiaires et partenaires.

1. Éventail des actions proposées en 2024

1.1 Français Langue Etrangère

1 - Fidèle partenaire de notre secteur, l'entreprise **NTT DATA** propose nos actions de « français langue étrangère » à ses salarié·es œuvrant en France, en Suisse ou en Espagne. Ces sessions en distanciel sont un réel moment d'échange interculturel hebdomadaire, favorisant l'évolution des apprenant·es dans un environnement francophone. Nos objectifs sont liés à l'acquisition de compétences relatives aux différents niveaux du CECRL mais aussi aux attentes et besoins des apprenant·es.

2 - Durant la période estivale, nous avons mis en place une action pour des demandeurs et demandeuses d'emploi de niveau débutant. Ils et elles ont étudié en juillet-août pour atteindre un niveau A1.1 et obtenir le DILF. Cette formation a été financée par **France Travail**.

3 - Partenariat avec le Foyer Notre Dame

FLE à visée sociale

A l'automne 2023, le Centre d'Accueil de Demandeur·euses d'Asile (CADA) du Foyer Notre Dame, situé à Cronenbourg, nous a sollicité·es pour compléter son offre d'animation d'ateliers sociolinguistiques et de formation en français langue étrangère. Nous avons donc animé un groupe de niveau grand débutant, sur l'année scolaire, dans leurs locaux et échangeons régulièrement sur le suivi des participant·es avec l'équipe du CADA.

FLE Niveau B2

En 2024, le CADA Les Cèdres a développé une formation intensive au cours de l'été pour certain-es de ses bénéficiaires : l'objectif était de renforcer leurs compétences linguistiques et d'obtenir un niveau de langue B2 pour, à la clé, intégrer des formations professionnelles.

4 - Partenariat avec l'association **Kodiko**

A l'automne 2024 démarrait notre partenariat avec l'association KODIKO pour la formation en langue française de personnes réfugiées accompagnées vers l'emploi par ses soins.

Afin de faciliter cette insertion socioprofessionnelle, nous animons des cours de français langue étrangère de niveau A2-B1 afin qu'ils et elles acquièrent un bagage linguistique suffisant pour entrer en emploi ou en formation. A la fin de chaque session, dix apprenant-es se présentent au DELF pour certifier leur niveau de compétence.

5 - Français Langue Etrangère A2-B1 en soirée

Pour répondre aux besoins de formation de nos publics, nous avons mis en place une action « FLE A2-B1 » en soirée, à l'école Jacqueline, en parallèle aux ateliers sociolinguistiques qui y sont dispensés. Cette formation prépare, entre autres, les participant-es au DELF. Elle est financée par leurs propres moyens, grâce à une recherche de coût réduit et à un financement possible sur plusieurs mois. De fait, cette action est également accessible aux personnes en emploi car elle a lieu le soir, sur la période scolaire, les mardis et vendredis. Elle leur offre l'opportunité d'une préparation et d'une inscription à l'examen du DELF.

1.2 FLE à visée professionnelle

1 - L'entreprise **SISTRA** continue de nous accorder sa confiance. En 2024, de salarié-es de l'entreprise et du chantier d'insertion d'**EMI-Creno** ont également bénéficié de formation « Français Langue Etrangère à visée professionnelle ».

Aujourd'hui, cette action est conçue de manière modulaire, en entrées thématiques adaptées à des niveaux allant de non-scripteur à A2 (CECRL). Nous visons globalement le passage d'un niveau CECRL au niveau directement supérieur pour les apprenant-es ayant suivi au moins 3 modules.

2 - Français Langue Etrangère professionnel selon les niveaux de langue

Le **GIP FCIP** nous a confié l'animation de cette action destinée aux bénévoles d'ASL de structures partenaires. En effet, l'intégration du public migrant passe autant par la progression au niveau linguistique, l'inclusion sociale que par l'insertion professionnelle. Nous avons formé les participant-es au traitement de la thématique professionnelle avec un public migrant dans un atelier collectif mêlant apprentissage du français et insertion professionnelle, en tenant compte du niveau de langue des apprenant-es.

1.3 FLE à destination de publics spécifiques

1 - Atelier de conversation

La **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** a financé, dans le cadre des Cités de l'emploi, notre atelier de conversation à destination des habitant-es des QPV d'HautePierre et Cronenbourg. Cet atelier était ouvert au public FLE de niveau A1 minimum et visait notamment les personnes éloignées de l'emploi.

En sus des ateliers, les participant-es ont pu participer à diverses sorties culturelles ou sportives: visite d'exposition, pratique de la capoeira, escape game culinaire, visite de forums, etc. Ces temps hors ateliers ont non seulement permis de renforcer les liens mais aussi d'ouvrir l'esprit et susciter la curiosité des participant-es.

2 - FLE à destination des parents d'élèves

Depuis janvier 2023, nous animons l'action « Français Langue Etrangère à destination des parents d'élève » sur le quartier de HautePierre grâce au soutien de la **Ville de Strasbourg**.

Cette action a lieu dans quatre écoles de HautePierre : Rosa Parks, Jacqueline, Brigitte et Eléonore. Nous avons décidé de proposer des groupes de niveau et d'orienter les parents vers le cours le plus approprié selon leur profil.

Nous travaillons en bonne entente avec les équipes éducatives : leur investissement est fondamental au maintien de la fréquentation et au dynamisme de l'action.

3 - FLE à visée scolaire pour les mineur-es non-accompagné-es

Depuis 2018, cette formation financée par la **CeA** est destinée à des mineur-es étranger-ères non-accompagné-es de profil FLE ou non-scripteur n'ayant pas encore pu intégrer de dispositif au sein de l'Education Nationale.

En 2024, nous avons deux groupes pour être au plus près des besoins des jeunes et distinguer les non-scripteur-rices du public FLE. Les face-à-face pédagogiques sont toujours complétés d'heures d'accompagnement à l'orientation, de sorties sportives et culturelles, mais aussi d'ateliers numériques.

Cette année, les visites ont, par exemple, été les suivantes :

Forum vers l'emploi à la Cité de l'III
Stimultania
Médiathèque André Malraux et
médiathèque de quartier
CIO de Schiltigheim
Fête de l'Olympisme

Initiation à la Capoeira avec « Kabubu »
Le Grenier
5^e Lieu
Atelier slam poésie avec l'association « Les
Sons d'la rue »
Musée Tomi Ungerer

En fin de session, les jeunes peuvent se présenter au **DILF** pour certifier leur niveau et valoriser ainsi leurs acquis. En 2024, 100% des candidat-es ont obtenu leur diplôme !

1.4 Formation à l'animation d'ateliers sociolinguistiques

Le **Foyer Notre Dame** a voulu former des intervenant-es salarié-es et bénévoles à l'animation d'ateliers sociolinguistiques. Une formation a donc été pensée dans ce sens sur plusieurs modules dispensés entre 2023 et 2024.

1.5 Petite Enfance

En 2024, nous avons mis en place des actions en lien avec l'accueil dans les Lieux d'accueil Enfants-Parents. Cette offre a été développée en partenariat avec la formatrice qui les anime, Marie-Nicole RUBIO, elle nous permet de créer des ponts avec le secteur « Accompagnement à la fonction parentale ».

1 - Posture de l'accueillant-e en LAEP

Ce premier module de formation a été dispensé en intra-structure à Contact et Promotion,

mais aussi pour le **CIAS Vendenheim**, **APEDI Alsace**, la **Maison de l'enfance de Brumath** et **l'Espace Enfants du Grand Ried**.

Il s'agit de savoir s'appuyer sur le cadre historique et sur le cadre d'intervention des LAEP (référentiel CNAF) pour ajuster sa pratique d'accueillant-e, mais aussi de définir la notion d'accueil en LAEP et le rôle de l'accueillant-e, afin de construire son identité professionnelle. L'objectif est que les accueillant-es sachent utiliser les outils propices à leur travail dans leur pratique professionnelle.

2 - Développer sa capacité d'écoute en LAEP

Nous avons travaillé à un deuxième module de formation autour de la capacité d'écoute en LAEP. En 2024, le **CIAS de Vendenheim** a pu le proposer à son équipe. L'idée est d'amener les accueillant-es à savoir accueillir dans l'ici et maintenant, sans volonté éducative ou thérapeutique, à avoir une écoute à la fois individuelle et groupale. Il s'agit d'identifier et repérer les attitudes qui favorisent à la fois l'échange -sans juger les personnes ni les conseiller- et l'écoute de l'enfant.

1.6 Droit des étranger-ères

Grâce au partenariat avec Louise FAYOLLE, notre centre de formation s'est doté d'un beau catalogue de formations en droit des étranger-ères. Nous sommes très fier-ères de leur qualité et commençons à faire connaître cette offre auprès des acteurs et actrices du territoire. L'idée est d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes de nationalité étrangère en renforçant et actualisant les connaissances en droit de toute personne professionnelle ou bénévole intervenant auprès de personnes de nationalité étrangère d'elles, confrontée aux procédures relatives au droit des étranger-ères.

En 2024, le **Foyer Marie Madeleine** a choisi de proposer pour ses équipes son équipe l'action « Prise en charge administrative des Mineur-es non-accompagné-es ». Les objectifs étaient les suivants :

- Maîtriser le parcours de prise en charge administrative des MNA et le rôle des différents acteur-rices de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Connaître les textes juridiques essentiels en matière de droit des MNA (demande d'asile, accès au séjour, nationalité)
- Différencier les procédures de régularisations administratives, leurs enjeux et difficultés
- Construire un projet individuel de jeunes MNA en cohérence avec les contraintes administratives liées à la régularisation.

2. Centre d'examen DILF

Cette année, nous avons ouvert 3 sessions d'examen de Diplôme Initial de Langue Française. Ce diplôme évalue le niveau A1.1 du CECRL. Les publics non-scripteurs et débutants complets peuvent ainsi viser l'obtention du DILF en fin de formation.

On comptait 8 inscrit-es en février, 13 en juillet et 4 en octobre. 100% des candidats ont obtenu leur diplôme.

3. Données chiffrées

Les actions visant les bénéficiaires ou les salarié-es de nos partenaires entrepreneuriaux et associatifs ont couvert 42% des produits en 2024.

Si l'Etat a financé 3% de nos actions et France Travail 5%, 45% des formations étaient prises en charge par d'autres ressources publiques, telles que la CeA ou la Ville de Strasbourg, notamment. A l'heure actuelle, seul 1% des action est financé directement par les stagiaires qui en bénéficient.

En 2024, notre secteur a su dégager une marge de 10% des produits. Rappelons que ceci est un élément fondateur de sa raison d'être : favoriser l'autofinancement des actions associatives.

4. Les perspectives du centre de formation

4.1 Développement de l'offre

Nous voulons maintenir la possibilité de se former à coût raisonnable pour que les stagiaires puissent investir dans leur formation. Nous devons, par ailleurs, saisir les opportunités de développement par le démarchage et la réponse aux appels d'offre, mais aussi continuer de proposer des actions centrées sur les besoins des publics en restant attentifs et attentives aux décisions législatives qui feront évoluer notre catalogue dans les mois et années à venir.

En parallèle, il semble nécessaire de multiplier les occasions d'apprendre et de se former en développant, notamment, des activités complémentaires en ligne. Nous aimerions que nos actions en FLE intègrent également des thématiques de mobilité, d'accès aux droits et de transition énergétique (alimentation, précarité énergétique), dès que cela est possible.

Par ailleurs, nous avons déposé notre dossier de candidature pour devenir centre d'examen DELF-DALF auprès de l'académie de Strasbourg début 2024. Dans l'attente d'un retour, nous mettons en place en parallèle des solutions diplômantes pour nos formations FLE afin de faciliter la certification de nos publics.

De plus, nous souhaitons renforcer l'offre de formation en Droit des étrangers et étrangères, tout comme les actions Petite Enfance et les formation d'intervenant-es en FLE. Ces domaines sont importants car ils sont une ouverture vers d'autres formes de partenariat sur le territoire.

Finalement, il est définitivement nécessaire d'améliorer la qualité de la communication via les réseaux sociaux, le site Internet, mais aussi le Carif-Oref ou DORA. De même, en interne, la communication est liée à la compréhension des processus du centre de formation : nous visons une harmonisation des pratiques pour favoriser la qualité de notre travail collectif.

4.2 Développement des compétences

Les propositions de formation de la Région ou de partenaires tels que le site *Doc en stock* sont systématiquement transmises à l'équipe qui peut s'en saisir. Des aménagements de programmation de formation ou des remplacements peuvent alors être mis en place.

Il est plus que jamais, en effet, essentiel à la pérennisation de l'action que l'innovation soit au cœur de nos préoccupations.